

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PREFECTURE DE POLICE ORGANISE CE VENDREDI 5 FEVRIER UNE OPERATION COORDONNEE ZONALE DE CONTROLES DU RESPECT DES MESURES SANITAIRES SUR L'ENSEMBLE DE L'ILE DE FRANCE

Paris, le 5 février 2021

Suite aux annonces du Gouvernement, la préfecture de Police se mobilise afin de multiplier les opérations de contrôles des mesures sanitaires.

Ce vendredi 5 février, à 18 heures, un dispositif de grande envergure est déployé sur l'ensemble de l'Île-de-France, sous l'autorité du préfet de Police, associant, policiers de la préfecture de Police, CRS et gendarmes.

Des contrôles sont en cours dans de nombreux secteurs à Paris, en petite couronne mais également en grande couronne.

Ces contrôles s'exercent sur la voie publique, sur les axes routiers, au niveau des péages, au sein des gares et concernent également les commerces.

Les forces de l'ordre engagées ont vocation à s'assurer du strict respect des règles suivantes :

- l'interdiction des rassemblements dans l'espace public et des fêtes clandestines ;
- le contrôle du port du masque et des attestations dérogatoires dans le cadre du respect des règles du couvre-feu de 18h à 06h ;
- la vérification de l'absence d'ouverture de restaurants clandestins.

Plus de 800 effectifs de police et de gendarmerie sont engagés dans la cadre de cette opération.

Des consignes de fermeté ont été délivrées aux effectifs mobilisés sur cette opération.

Contact presse

Préfecture de Police

tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris.fr